

Bulletin municipal n°66 VAL-DU-MAINE

Avril 2019





Vie

communale

Page 2 État Civil

Page 3 Vie Pratique

Page 7 La MARPA

Page 8 Budget Communal

Page 10 Travaux

Page 13 Bibliothèque

Page 14 Ecole de Ballée

Page 21 Accueil de Loisirs de Ballée

Page 22 Amicale Laïque

Page 23 Centre d'Incendie et de Secours de Ballée

Vie

associative

Page 25 Amicale des Sapeurs-Pompiers

Page 26 Tennis de Table

Page 27 Alerte Sportive Balléenne

Page 30 Esculape

Page 31 Comité d'Animation de Ballée

Page 32 La P'tite Asso

Page 33 La Boule Balléenne Sport Loisir Balléen

Page 34 Gymnastique d'entretien

Les

p'tits plus !

Page 35 Communauté de Communes

Page 38 Infos Pratiques

Page 40 Le site Internet

Page 41 La Revue de Presse

Comité de rédaction :
 Estelle DALIVOUS,
 Géraldine MIEUZÉ,
 Isabel LAVOUÉ,
 Anne-Sophie BLU,
 Martine RICORDEAU-MAILLET,
 Michel LEFLOCH,
 Michel COTTEREAU,
 Stéphane DESNOË,
 avec le concours
 des secrétaires de mairie
 et des associations.

Une année 2018 riche en événements et pleine de promesses pour l'avenir vient de s'achever.

Des projets importants qui se poursuivent en 2019 :

➤ Construction d'un nouveau site scolaire et périscolaire dont l'ouverture aura lieu en avril. Un nouvel espace qui regroupe la Maison des Assistantes Maternelles (MAM), l'école, la cantine, la garderie, le centre de loisirs et le plateau sportif.

Mot du Maire

Michel

COTTEREAU

➤ Aménagement du centre-bourg :

- Construction de commerces (*boulangerie et restaurant*) et d'un logement. Ouverture prévu en début d'année 2020.
- Transfert de la mairie en lieu et place de l'ancienne école maternelle.

Ainsi, nous devons continuer de travailler pour améliorer l'attractivité de notre commune et fixer la population sur Val-du-Maine mais aussi sur nos communes voisines.

- Avoir une offre de logement qui répond à la demande
- Tout mettre en œuvre pour conserver le service santé (*médecin, infirmier....*).

Et sans oublier de continuer à soutenir nos associations sportives, culturelles, festives et notre équipe « fleurissement » qui rendent la vie dans notre village agréable.

**Soyez confiants et acteurs de la vie locale
pour bien vivre ensemble
à Val-du-Maine.**

Michel COTTEREAU
Maire de Val-du-Maine



NOUVEAUX HABITANTS

Soyez les bienvenus !
Nous vous invitons à venir
vous faire connaître
auprès du secrétariat de la Mairie.



ÉTAT CIVIL

➤ NAISSANCES

➤ À EPINEUX-LE-SEGUIN

Emma BRUNET PIEL
le 12 janvier 2018

Augustin DAVID
le 6 février 2018

Noah RAGAIGNE
le 16 mars 2018

Ethan ROINÉ
le 30 juillet 2018



➤ À BALLÉE

Valentin DELAMOTTE
le 18 janvier 2018

Isaac et Odélia OSTINI
le 2 février 2018

Naël PREMARTIN
le 14 mars 2018

Robin MACÉ
le 19 mai 2018

Tahys et Nausicaa ROCHE BRONGNIART
le 24 mai 2018

Soline et Daurian SOULARD
le 4 juin 2018

Astrid TROUILLARD
le 3 octobre 2018

Ilana BIDAULT
le 12 octobre 2018

Lilou LEGENDRE
le 30 octobre 2018

➤ LA RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

...permet de choisir la filiation de son enfant avant sa naissance, lorsque les parents ne sont pas mariés, c'est-à-dire lui choisir un nom de famille pour le jour de sa naissance. Pour cela, il vous suffit de vous présenter à la Mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Un acte sera rédigé et une copie vous sera remise pour la présenter le jour de la naissance de l'enfant.



➤ MARIAGE

➤ À EPINEUX-LE-SEGUIN

Marion LANDELLE
et **Julien RAGAIGNE**
le 29 septembre 2018

➤ DÉCÈS

➤ SUR LA COMMUNE DE BALLÉE

M^{me} Geneviève LAFFITTE
le 4 février 2018

M^{me} Lucienne COUVRIL, 87 ans,
le 17 mai 2018

M. Bernard PORTIER, 70 ans,
le 10 octobre 2018



VIE COMMUNALE

VIE PRATIQUE

➤ LA FIBRE OPTIQUE

Elle va considérablement modifier la desserte internet (*mais ne concerne pas le réseau téléphonique*). Cette technologie est plus fiable et nettement plus performante, plus de 30 fois plus rapide que l'A.D.S.L.. L'élagage des arbres aux abords du passage du réseau est indispensable et obligatoire pour le bon fonctionnement du réseau. Il est à la charge des propriétaires concernés. Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.

Mise en place de la fibre optique : Le département en est le maître d'ouvrage mais nous avons des obligations à assumer :

- La vérification de l'adressage postal avec le repérage de nouvelles habitations éventuelles pour les années à venir.
- L'élagage des lignes téléphoniques à la charge des propriétaires. Nous passerons dans les prochaines semaines pour faire le point avec les intéressés afin de ne pas retarder les travaux car si un tronçon n'est pas élagué correctement c'est l'ensemble de l'installation qui sera différé.

➤ BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'arrêté préfectoral 2008-D-278 portant sur la réglementation des bruits de voisinage, ils sont autorisés seulement :

- Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et
de 14h à 19h30
- Les mercredis
et samedis :
de 9h à 12h et
de 15h à 19h
- Les dimanches
et jours fériés :
de 10h à 12h



➤ RECENSEMENT MILITAIRE

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Filles et garçons âgés de 16 ans, de nationalité française, faites-vous recenser.

Vous devez venir à la mairie dans le mois des 16 ans et les 3 mois qui suivent (*il est important de le faire dans le trimestre indiqué sinon vous risquez d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté avec du retard*) : en principe, si vous venez dans les temps, vous serez convoqué un an après sur le site le plus proche de votre domicile (*Laval ou Mayenne*).

Pièces à présenter : Livret de famille et pièce d'identité.

➤ RÉPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE

Le Répertoire Électoral Unique (REU) entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019, pour une première utilisation programmée lors des élections européennes de mai 2019.

Mise en place du répertoire électoral unique

La loi du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un **répertoire électoral unique (REU) et permanent** dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et duquel ces listes seront extraites avant chaque scrutin.

Il a pour but de **simplifier les démarches** citoyennes d'inscription sur les listes électorales, **d'alléger le service administratif** des communes et **de fiabiliser les listes électorales**.

Cette réforme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019

En 2019, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie **toute l'année** et, en vue d'un scrutin, **jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant ce scrutin** (*jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le vote pour les scrutins organisés en 2019*).

➤ CHIENS, CHATS, ...

Animaux en divagation : Nous rappelons aux propriétaires qu'ils encourent une amende et qu'ils seraient responsables en cas d'accident.

Dans le cas où l'animal serait amené à la mairie sans collier (*contenant des coordonnées du propriétaire*), le service technique l'emmènera à la SPA.

Déjections canines : Tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public. Car rien n'est plus désagréable que de slalomer entre les déjections de nos amis à quatre pattes, ou de découvrir nos chaussures souillées par les déjections. L'infraction est passible d'une contravention de **35 euros**.



Chiens dangereux (1^{re} ou 2^e catégorie) : Une simple déclaration ne suffit plus, vous devez désormais passer un permis de détention de chien dangereux.

➤ NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS

Avant de jeter vos bouteilles, enlevez le bouchon.

Dans votre Espace Propreté, nous collectons, tous les bouchons : plastiques, liège et faux liège .

Enlèvement possible chez vous par Bernard Rougé. Faites-vous connaître !



1 PETIT GESTE = 2 BELLES ET GRANDES ACTIONS

Asso. Bouchons 53 d'AMOUR

Aide à Handicap/accident

Asso. Agir Cancer Gironde chercheurs sur le cancer

DEVENEZ VENDANGEURS de BOUCHONS... MERCI !

Pour le liège, si possible, mettre les bouchons dans un sachet plastique, léger, pour faciliter le travail des nombreux bénévoles-trieurs.

➤ TRANSPORT SCOLAIRE

Procédure en cas d'évènements climatiques majeurs

En cas de condition de circulation difficile, vous pouvez consulter le site : www.scolaire53.paysdelaloire.fr (*Allez sur transport scolaire, cliquez sur l'année en cours puis sur « perturbations des transports scolaires »*).



➤ LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique ne cesse de proliférer. Il présente un danger avéré pour l'homme, les attaques peuvent être virulentes et collectives. Il présente également un danger pour les abeilles (*nécessaires à la pollinisation*).

Le frelon asiatique a débarqué en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale. Pour limiter sa propagation, il est important que les particuliers disposent des pièges à son intention dans leur jardin.

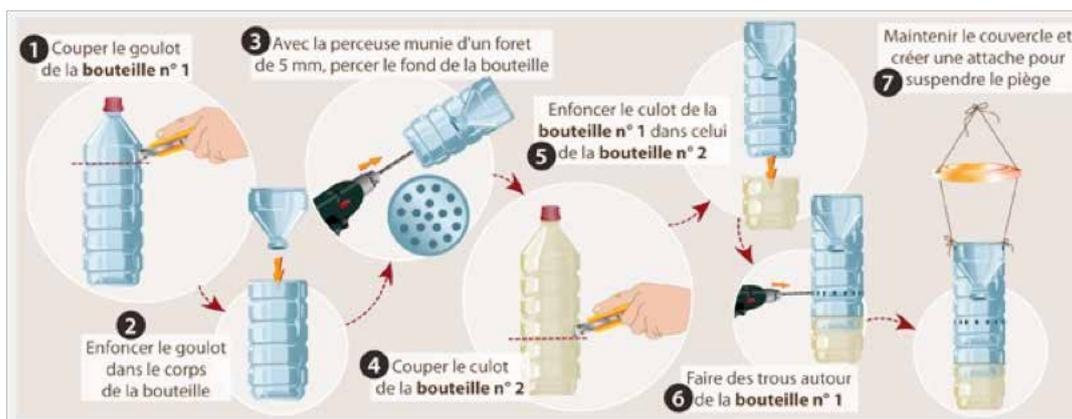
La lutte contre le frelon asiatique vise essentiellement :

➤ à piéger les femelles fondatrices (*celles qui vont reconstruire ailleurs un autre nid*) pendant leurs périodes de forte circulation ;

➤ à éviter de piéger trop d'autres insectes utiles, en particulier les abeilles.

Cette fiche pratique vous explique comment fabriquer un piège à frelons asiatiques, en suivant les recommandations des organismes compétents dans la lutte contre cet insecte classé nuisible.

1- FABRIQUEZ VOTRE PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES



2- UTILISEZ UN APPÂT SÉLECTIF POUR ATTIRER LES FRELONS ASIATIQUES

Versez un appât le plus sélectif possible dans la bouteille par le haut : le but est de piéger autant que possible les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

un quart de volume de **sirop de grenadine ou de cassis**, utilisé pur ; un demi-volume de **bière brune** ; un quart de volume de **vin blanc** (*qui repousse les abeilles*).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

Note : lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.

3- UTILISEZ LES PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES AUX BONNES PÉRIODES

Afin de piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place **que pendant deux périodes bien précises**, afin d'éviter que trop d'insectes autres que des frelons asiatiques ne soient piégés :

du 1^{er} février au 15 mai, période où le frelon asiatique sort d'hibernation ;

et du 15 octobre à la fin novembre.

4- PLACEZ LES PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES

Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin. Placez les pièges **en hauteur (1.50m, 2m)**, par exemple dans un arbre.

Placez-les **en dehors des endroits assidûment fréquentés** : terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants...

5- DÉBARRASSEZ-VOUS DU PIÈGE REMPLI DE FRELONS

Au bout d'un moment, votre piège est saturé de frelons et ne fonctionne plus. Cependant certains frelons peuvent être encore vivants à l'intérieur. Prenez des précautions pour vous débarrasser de ce piège :

1- Placez le piège dans un seau ou une baignoire.

2- Remplissez le piège et le récipient avec de l'eau pour noyer les frelons.

3- Attendez 24 heures.

4- Mettez le piège à la poubelle.

5- Remplacez-le par un autre si besoin.

6- FAITES DÉTRUIRE LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Si votre piège se remplit de nombreux frelons, il y a sans doute un nid près de chez vous.

Ne vous aventurez en aucun cas à le rechercher, encore moins à tenter de le détruire, le danger de se faire piquer est trop grand : une seule piqûre peut entraîner un grave choc anaphylactique chez une personne allergique.

Renseignez-vous à la mairie pour connaître la procédure à suivre.

À savoir : la destruction des nids de frelons n'est pas obligatoire, mais si vous n'y avez pas procédé, vous seriez tenu pour responsable si quelqu'un se faisait piquer.

PACS

Pacte Civil de Solidarité

P.A.C.S

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des P.A.C.S. est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie de la commune où résident les demandeurs.

➤ ESPACES PROPRETÉ : STOP AUX INCIVILITÉS !

Si la plupart des administrés ont un comportement exemplaire, les maires et employés communaux en charge de l'entretien des espaces propretés constatent régulièrement des dépôts sauvages, du plus insignifiant au plus inconcevable.

Les espaces propreté implantés dans les communes constituent l'un des maillons de la collecte des déchets ménagers. On y retrouve les conteneurs permettant de collecter et trier la plupart des déchets courants : le verre, tous les emballages (*qu'ils soient plastiques ou métalliques*), les papiers, petits cartons et journaux, le textile et bien entendu les ordures ménagères. Les autres déchets trouvent naturellement leurs places en déchetteries.

DÉCHETTERIE : Rue du Bois aux Moines à Ballée. Bennes : ferrailles, gravats, encombrants, déchets verts, déchets spéciaux. Ouverte le mercredi matin de 9h à 12h et le samedi après-midi de 14h à 17h.

➤ INFOS RÉSEAUX

NOUVELLE ORGANISATION DE LA GESTION DE L'EAU et DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, pour toutes informations, vous devez contacter :

Pour l'assainissement collectif et autonome : la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez au 02 43 50 53 48 **pour les communes d'Epineux-le-Seguain et de Ballée.**

Pour l'eau potable : la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez au 02 43 50 53 48 **pour la commune d'Epineux-le-Seguain et la SAUR au 02 44 71 05 58 pour la commune de Ballée.**

PETIT RAPPEL : Pour rappel, ces actes d'incivilités et le manque de respect notoire exposent les contrevenants au règlement des frais de nettoyage, à hauteur de 70 €.

Ce détour par la déchetterie ne semble pas convenir à quelques usagers qui préfèrent entasser cartons, appareils électroménagers et autres résidus de travaux, voire de déménagement entre les conteneurs.



LA MARPA

La MARPA de Ballée est composée de 18 logements (16 T1bis et 2 T2) et a donc la capacité d'accueillir 20 personnes âgées autonomes.

Les Services proposés :

- Sur rendez-vous une coiffeuse et une pédicure viennent prendre soin de vous
- L'association ADMR intervient pour le ménage, l'aide à la toilette et l'entretien du linge
- Une infirmière diplômée d'État de votre choix se charge des médicaments et de tous les soins médicaux
- Vous conservez votre médecin traitant
- Les animations sont régulières (*planning affiché dans le hall d'accueil*)



Des logements sont disponibles actuellement, n'hésitez pas à nous contacter.



Jean-Luc LANDELLE, président de la Marpa, Coraline DERSOIR, remplaçante de Renée PIERRE-AUGUSTE, directrice, à sa gauche, et Michel COTTEREAU, maire de Val-du-Maine.

Au 1^{er} juillet 2018, Renée PIERRE-AUGUSTE, Directrice de la MARPA a pris sa retraite après plus de 25 ans passés dans cet établissement.

Coraline DERSOIR LE BIGOT l'a remplacée à ce poste de responsable.

Titulaire d'une licence professionnelle Intervention sociale – Responsable d'Actions gérontologiques, elle a tout de suite trouvé ses marques. Il faut dire qu'elle avait rédigé un mémoire qui traitait du lien entre les attentes et les formes d'investissement des familles de personnes en hébergement temporaire en EPHAD.

J'en profite pour souligner l'importance de la présence de cette MARPA sur notre commune. Non seulement elle permet à ses pensionnaires de rester intégrés au cœur du village lorsque le maintien à domicile n'est plus souhaité ou possible, mais elle leur permet aussi d'être entourés et accompagnés, évitant ainsi la solitude et l'isolement. Coraline y fera de plus en plus d'animations et d'activités, ouvertes aussi aux personnes externes, pour distraire les résidents mais aussi lutter contre la perte d'autonomie et la dépendance grâce à la stimulation.

Cette structure est rassurante pour les résidents mais aussi pour leur famille.

Rue du Maréchal Leclerc
Ballée

53340 VAL-DU-MAINE

Tél. : 02 43 64 11 10

@ : marpa.ballee@orange.fr

<https://www.marpa.fr/residences-retraite/residence-de-ballee-53/>

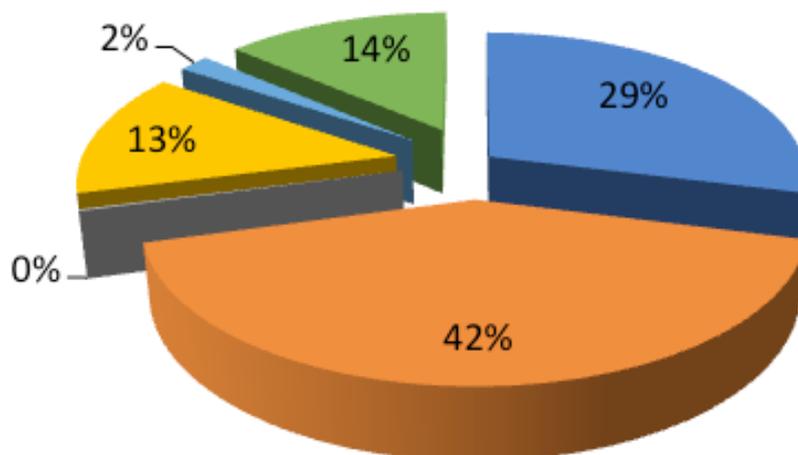
Et je voudrais souligner l'action de 2 employées de la MARPA, Karine et Virginie. Elles ont créé un petit journal mensuel appelé « Les petits potins »

Quelques faits divers, quelques histoires, quelques jeux, quelques recettes, quelques interviews sur des résidents, très fiers de parler de leur jeunesse. Alors bravo à Karine et Virginie pour leur investissement et ce petit vent de fraîcheur qu'elles apportent dans la vie des résidents, et qu'elles en soient vivement remerciées.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET COMMUNAL

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT 2018

Dépenses : 748 152, 49 €



■ Charges à caractère général (eau, matériel, électricité, gaz, carburants, services extérieurs, impôts et taxes) : 216 463,63 €

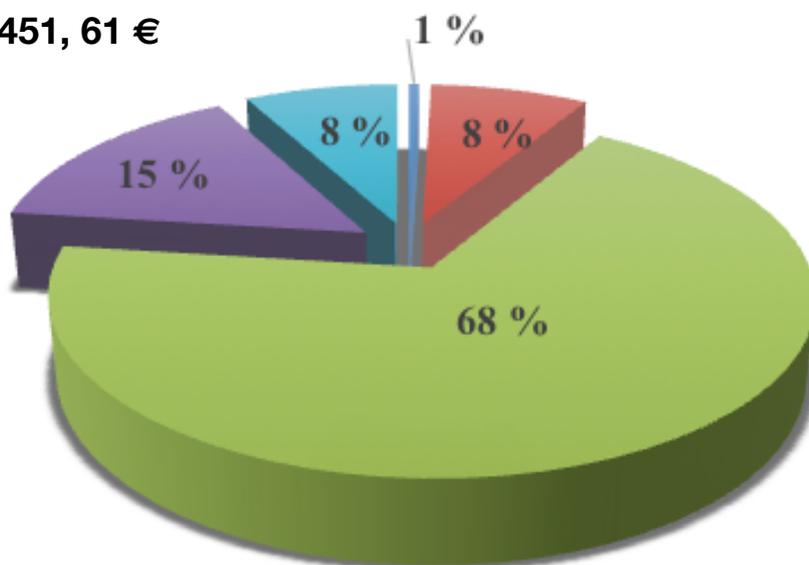
■ Autres charges de gestion courantes (indemnités, subventions et organismes) : 101 355,23 €

■ Charges de personnel : 312 838,71 €

■ Charges financières (intérêts d'emprunt) : 14 300,00 €

■ Atténuation de produits : 1 444,00 €

Recettes : 998 451, 61 €



■ Atténuations de charges (remboursement de charges salariales) : 5 230,77 €

■ Dotations, subventions, participations : 151 320,57 €

■ Produits des services (concessions cimetières, redevances cantine garderie etc...) : 81 016,90 €

■ Autres produits (loyers, cessions et autres) : 78 455,18 €

■ Impôts et taxes : 682 428,19 €

Soit un excédent pour l'exercice 2018 :	250 299,12 €
Reprise excédent reporté :	311 104,22 €
Résultat global :	561 403,34 €

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT 2018

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes (remboursement de capital)	55 984,54 €
20	Enfouissement de réseaux, concessions licences	29 531,00 €
21	Aménagements divers	19 615,62 €
23	Tavaux réalisés et terminés en 2018	
	Aménagement rue Pierre Jean Chapron	109 331,00 €
	Maison des Assistantes Maternelles Epineux	128 678,51 €
	Salle associations	22 650,76 €
	Programme voirie	16 427,58 €
	Bâtiments communaux (travaux)	8 390,90 €
	Cimetières	2 688,91 €
	Espace Propreté	8 781,60 €
23	Travaux en cours	
	Extension groupe scolaire	753 869,61 €
	Chaufferie mutualisée	15 245,69 €
	Espace commercial	148 874,63 €
041	Transfert entre sections	2 776,61 €
TOTAL DEPENSES		1 322 846,96 €

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotation, fonds divers (FCTVA, Taxes d'aménagement, Excédent de fonctionnement)	551 366,26 €
13	Subventions :	
	Etat	169 974,72 €
	Région	30 000,00 €
	CAF	35 655,50 €
16	Emprunts	
	- Extension groupe scolaire (banque + caf)	435 655,50 €
	- Maison des Assistantes Maternelles Epineux	50 000,00 €
040	Amortissements et immobilisations	101 750,87
041	Transfert entre sections	2 776,61 €
TOTAL RECETTES		1 377 179,46 €

Soit un excédent pour l'exercice 2018 :	54 332,50 €
Reprise excédent reporté :	381 759,53 €
Résultat global :	436 092,03 €

➤ TRAVAUX TERMINÉS EN 2018

À EPINEUX-LE-SEGUIN

Aménagement de la rue Pierre Jean Chapron :

Renouvellement du réseau des eaux pluviales, reprise de l'ensemble de la voirie, aménagement du carrefour entre la rue Pierre Jean Chapron et la rue de la Chasnières, mise en place de caniveaux en pavés, délimitation d'un cheminement pour liaisons douces, matérialisation de passages piétons... coût total de **126 593,22 € TTC**

- Subvention DETR : 45 154,72 €
- Subvention Région : 20 000,00 €.
- FCTVA : 20 766,35 €.

Total recettes de 85 921,07 €

Reste à charge 40 672,15 €



Un aménagement de sécurité avec une limitation de vitesse à 30 km/h



Salle des Associations :

Rénovation de l'immeuble sis 3 rue Croix de Pierre pour les besoins des associations : électricité, maçonnerie, menuiserie, achat mobilier... **pour un coût total de 22 650,76 € TTC – recettes FCTVA : 3 715,63 € soit reste à charge 18 935,10 €.**

Les associations disposaient d'une salle au niveau de l'ancienne école. Celle-ci étant réhabilitée pour la MAM, il fallait donc aménager une autre pièce.

Maisons des Assistantes Maternelles :

Travaux de rénovation du bâtiment situé 15 rue Pierre Jean Chapron pour l'aménagement d'une Maison des Assistantes Maternelles afin d'y accueillir l'association « Les Fées Câlines ». **Coût total des travaux : 134 301,04 € TTC** financé par un emprunt de 50 000 € sur 15 ans à un taux de 1,22 %, autofinancé par un loyer mensuel progressif sur 4 ans de 500,00 € avec 3 assistantes maternelles.

Aujourd'hui composée de deux assistantes maternelles, Aurélie et Noémie, qui ont chacune quatre agréments. Une troisième assistante maternelle est prévue d'arriver en cours d'année.

Cette ouverture vient compléter l'offre de service aux familles qui sont à la recherche de garde pour leur enfant. Ainsi sur Epineux-le-Seguin, nous avons la MAM pour accueillir les enfants de 0 à 3 ans, la garderie périscolaire le matin et le soir avec un transport scolaire vers l'école de Val-du-Maine à Ballée. Pas moins de 24 enfants prennent le car chaque jour.



À BALLEE

Effacement des réseaux « rue Boischaud » :

Travaux d'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public dans le cadre du programme d'effacement « comité de choix » avec Territoire d'énergie Mayenne :

Réseaux d'électricité et éclairage : coût total HT de 128 960,00 € dont 73 750,00 € pris en charge par Territoire d'énergie Mayenne et **55 210,00 € à charge de la commune**.

Réseaux de télécommunication : coût total TTC 28 080 € dont 4 500,00 € pris en charge par Territoire d'énergie Mayenne et **23 580,00 € à charge de la commune**.

L'enfouissement des réseaux électriques s'est terminé en décembre. Dans sa continuité il y aura à horizon 2021, car il faut attendre que le sol se stabilise, un aménagement de la traversée du Bois Chaud. L'important étant la sécurité, car trop de voitures traversent ce lotissement entre la route de Beaumont et celles de Saint Loup. L'aménagement se fera en même temps que la route de Beaumont.

Le coût total est de **156 000 €** dont la moitié est subventionnée par TERRITOIRE ENERGIE MAYENNE.

Rénovation de 29 lanternes « rue de l'Abbé Angot » :

Le coût de ces travaux de rénovation s'élève à 23 994,24 € HT, Territoire d'énergie Mayenne finance cette opération à hauteur de 25 % soit 5 767,78 € et à **charge de la commune 18 226,39 €**.

Un changement du mode d'éclairage à LED qui permet une baisse importante de la consommation. Cette évolution devrait se faire progressivement sur l'ensemble de la commune.

► TRAVAUX 2019

Site scolaire et périscolaire



Les travaux de l'école arrivent bientôt à terme. La livraison est prévue pour fin février. Si tout va bien, réception des travaux et autorisation d'ouverture par les services compétents l'aménagement définitif pourrait se faire aux vacances de Pâques. Des travaux conformes à ce qui était prévu, 600 m² de locaux :

- * 2 classes
- * une salle de motricité
- * 1 dortoir
- * Une salle pour le centre de loisirs et l'accueil périscolaire
- * La création d'un parking de 50 places pour faciliter l'accès et la sécurité



Une production d'électricité en revente de 38 000 kws a été installée.

C'est l'équivalent de la consommation de 11 foyers.

Un complément de travaux pour les aménagements extérieurs sera réalisé (*terrassment et plantations*).

L'espace sportif prévu sera aménagé au cours du premier semestre. Ainsi nous aurons un espace scolaire – périscolaire – et sportif sur un même site dans le but de faciliter la vie de chacun.



La chaufferie bois déchiqueté

La chaufferie bois déchiqueté est en cours de réalisation. Ainsi les écoles, les vestiaires du stade, la MAM et la MARPA seront alimentés par cette chaufferie. Il nous reste à déterminer le mode d'approvisionnement pour la fourniture de bois.

Nous passerons un marché avec une entreprise, laquelle devra nous assurer que la majeure partie de son approvisionnement soit locale.



➤ TRAVAUX 2020

L'aménagement du centre bourg avec la mise en place des commerces de proximité.

Boulangerie et restaurant-bar

L'acquisition des logements au 23 et 25 rue Maréchal Leclerc nous a permis d'obtenir un emplacement idéal pour réaliser ce projet. 140 000 € correspondent à l'achat et la déconstruction des deux logements pour avoir 1200m² au centre du village. Un espace viabilisé entre la voie traversante du bourg et la rivière l'Erve. Un espace qui va devenir central avec la construction d'une boulangerie et d'un logement à l'étage, d'un restaurant-bar et d'une salle annexe.

Des travaux qui vont se réaliser courant 2019 avec une livraison début 2020. Le coût de cette réalisation est chiffré à 950 000 €. Le financement se fera par les subventions de l'état, la région, le département, la communauté de communes pour un montant de 430 000 €. Un emprunt de 300 000 € sera financé par les loyers des exploitants, le reste à charge sera auto financé, environ 220 000 €.

Il nous faut maintenant finaliser la reprise de ces commerces.



Le Vivéco a trouvé un repreneur qui assure la continuité de l'épicerie. M^{me} PLUMEGEAU, et son mari selon sa disponibilité, s'investissent pleinement dans cette activité sans compter leurs heures. Bravo pour leur implication.

C'est grâce à ces commerces de proximité que l'on maintient la vie dans nos villages.

LA BIBLIOTHÈQUE VAL-DU-MAINE

**QUELLE
CHANCE**

**Une bibliothèque au cœur
du village de Ballée**

Pour tous les âges, tous les goûts...
Adultes, jeunesse, petite enfance...
BD, Romans, Policiers, Documentaires,
Albums... Livres, disques, CD, Livres CD
audio...
2 tablettes et un ordinateur à votre disposition
Emprunt possible de 10 ouvrages par lecteur.
Délai : 3 semaines reconductibles
22 bénévoles à votre service
Candidature ouverte

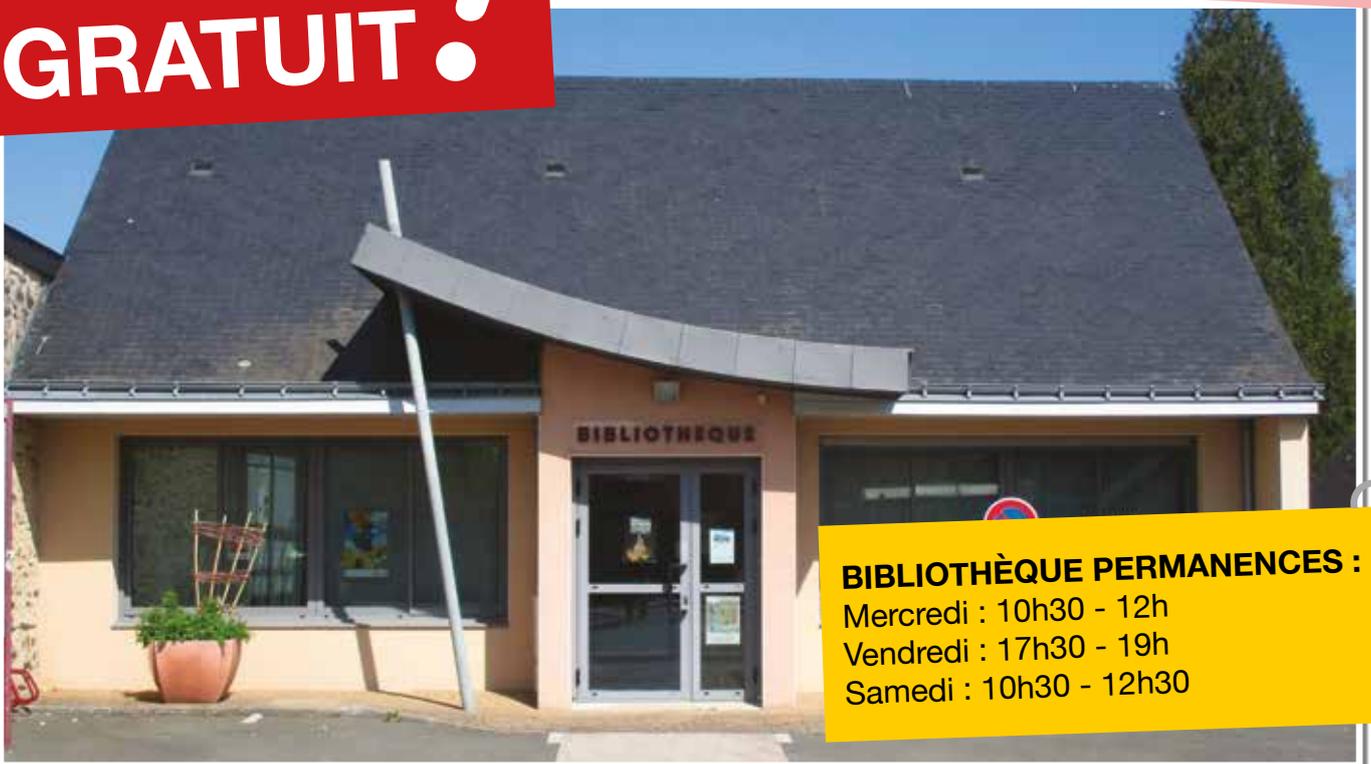


*Ils confient leur coup de cœur littéraire
autour d'un café*

**Nouveaux Valmainois, Valmainoises.
Bienvenue. Venir à la bibliothèque
= moment privilégié de rencontre,
d'échange, d'intégration.**

VOUS RECHERCHEZ
un auteur, un titre, un thème... Nous
recherchons pour vous ! En permanence,
nous pouvons échanger avec les
médiathèques de Meslay et de Grez ainsi
qu'avec les 10 bibliothèques rurales du
Réseau. 307 000 livres disponibles !

GRATUIT



BIBLIOTHÈQUE PERMANENCES :
Mercredi : 10h30 - 12h
Vendredi : 17h30 - 19h
Samedi : 10h30 - 12h30

**A bientôt, nous vous attendons.
Beaucoup ne connaissent pas encore leur bibliothèque.**

ÉCOLE DU VAL-DU-MAINE

➤ LA CLASSE DES TPS-PS-MS

Pour certains c'est la première rentrée à l'école ! Pour d'autres, on revient avec plaisir découvrir plein de nouvelles activités ! On apprend à vivre ensemble, à partager, à se respecter et à s'entraider ! Pour les encourager dans ces découvertes et divers apprentissages, les enfants peuvent compter sur les maîtresses (*Adèle et Aurélie*), l'ATSEM (*Sandrine*) et la stagiaire ATSEM (*Coralie*).

Ateliers découverte des couleurs, peinture, pâte à modeler, graphisme, cuisine et tant d'autres choses !



Nous nous regroupons souvent pour : les rituels du matin (*le jour, la date, les absents, la météo...*), lire une histoire, découvrir un atelier, chanter et fêter les anniversaires !

Durant toute la semaine, nous allons en salle de motricité pour faire des parcours (*sauter, rouler, enjamber, ramper...*) des rondes ou des jeux collectifs.





Cette année nous travaillons sur le thème des contes classiques et traditionnels. Nous avons déjà découvert Les trois petits cochons, Le petit chaperon rouge et ses diverses variations ainsi que d'autres histoires pouvant se raccrocher aux contes tel que La moufle, Manger un loup, J'aime la galette, Roule galette...

Nous sommes aussi inscrits au prix des Incorruptibles : il s'agit d'un « concours » pour lequel parmi une sélection de cinq livres nous devons élire notre préféré ! Nous découvrons par ce biais des livres totalement différents (par leur format, les illustrations couleurs ou en noir et blanc, avec texte ou sans texte, imaginaire ou non...). Chaque enfant pourra donc choisir son ouvrage préféré !

Nos sorties et nos surprises :

Moment de lecture à la bibliothèque
Sortie au cinéma « Arthur, la magie de Noël »
Venue du père Noël, chorale et goûter de Noël puis ouverture des cadeaux !



➤ LA CLASSE DES GS-CP



Dans la classe GS-CP, vingt-cinq élèves travaillent sur le thème des émotions et sur le thème de l'Afrique.

Les quinze enfants de GS sont répartis en trois groupes ; ils font des ateliers pour apprendre en s'amusant ou en manipulant des cartes, du matériel, etc.



Les dix enfants de CP apprennent à lire ; ils font des activités et des exercices pour comprendre les nombres, les quantités et le monde qui les entoure.



Au mois de novembre, des parents d'élèves ont pu venir à l'école maternelle pour découvrir le fonctionnement de la classe. Cette découverte existe dans le cadre de la semaine académique à la maternelle « Des mots pour dire, des mots pour grandir »

Tous ensemble, ils réalisent des activités d'art plastique en lien avec des œuvres d'art découvertes en classe.



Quand leur travail est terminé, ils peuvent jouer librement, ils peuvent faire des constructions collectives avec les kaplas, les « légos », les différents jeux de construction de la classe.



Ils sont allés au cinéma d'Evron pour voir deux courts métrages « Arthur et la magie de Noël ».



Les élèves de GS-CP font une séance d'escalade avec Marie-Laure tous les lundis matins de fin février au début du mois d'avril à la salle des sports de Ballée.

➤ LA CLASSE DES CE



➤ VISITE DU MUSÉE ROBERT TATIN

En avril 2018, toute l'école a eu la chance de passer une journée au musée Robert TATIN à Cossé le Vivien. Nous avons pu visiter le musée, admirer les statues des Géants, faire des ateliers avec de l'argile ou de l'aquarelle, nous mettre dans la peau de Robert Tatin, admirer ses tableaux... C'était une sortie très agréable, une super journée rendue possible grâce à l'Amicale des Parents d'Elèves et à la coopérative scolaire.

➤ ACTIVITÉS À L'ÉCOLE

Depuis la rentrée de septembre 2018, nous avons fait plusieurs activités sportives :

- de l'orientation au plan d'eau de Saint-Denis-du-Maine
- de l'escalade et du kin-ball à la salle de sports de Val-du-Maine

Nous avons visité le parc éolien du Buret, on a pu entrer dans une éolienne et avoir des explications sur son fonctionnement.

En décembre toute l'école est allée au cinéma à Evron pour fêter Noël. Les élèves de CE et de CM ont regardé « Astérix : le secret de la potion magique ».



➤ CLASSE DE MER EN MAI 2019

Les élèves de CE1 et de CE2 auront cette année encore le plaisir de partir cinq jours dans le nord du Finistère, à Primel-Trégastel, pour découvrir le milieu marin et la côte bretonne. Ce séjour est rendu possible grâce à l'investissement de la commune de Val-du-Maine, de l'Amicale des parents d'Elèves de l'école et des familles.

Tout le monde est impatient de partir !

➤ LA CLASSE DES CM

➤ PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DE VAL-DU-MAINE

Dans l'école, il y a cinq professeurs : Antoine JOSSET le directeur et Justine BESNIER pour les 16 CM, Caroline MORIN pour les 29 CE, Manuella PANIER pour les 25 GS-CP, Aurélie DÉDELLOT pour les 27 TPS-PS-MS. Les ATSEM sont Marie-France et Sandrine, les AVS sont Maria et Benoît.

Une nouvelle école maternelle est en construction à côté de l'école élémentaire.

L'accueil périscolaire aura lieu aussi dans cette nouvelle école.

Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC se déroulent le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 17h15.

Les enfants font de l'aide aux devoirs. Ils s'entraident pour apprendre leurs leçons, ils apprennent des techniques pour mémoriser.

Donovan, Sylina et Manon

➤ LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Les exposés

Avec la maîtresse, nous faisons beaucoup d'exposés. Nous en faisons sur le thème de notre choix. Nous avons fait des exposés d'histoire en groupe ou tout seul. Quand nous faisons notre exposé, la maîtresse nous laisse chercher sur Internet.

Anglais

En anglais, nous nous sommes décrits et nous allons envoyer notre portrait aux sixièmes du collège Maurice Genevoix. Ils vont ensuite nous envoyer leur portrait. Nous avons appris deux chansons. Les titres sont : Go tell it on the Mountains et Jingle Bells.

Sciences

Pour commencer l'année, nous avons travaillé sur les énergies renouvelables et non renouvelables. Nous avons fait des cartes mentales pour bien nous en rappeler. Ensuite, après les vacances d'automne, nous avons travaillé sur les éoliennes. Nous sommes allés visiter une éolienne au Buret début novembre. L'école de Beaumont-Pied-de-Boeuf nous a prêté deux maquettes d'éolienne. Nous avons essayé d'en fabriquer, certaines sont bien réussies.

Arts plastiques

On fait des arts plastiques avec la maîtresse chaque vendredi. Nous avons travaillé sur Romero Brito : c'est un artiste peintre et sculpteur. Nous avons travaillé sur le thème de Noël et nous avons dû tracer des formes géométriques, au feutre, au crayon de couleurs, à la craie ou à l'encre. Ensuite nous avons travaillé sur Robert Delaunay. Nous devions faire des cercles avec le compas puis la maîtresse nous donnera une petite Tour Eiffel.



Enzo M, Emma et Ilan

➤ ACTIVITÉS CULTURELLES

Cinéma

Le jeudi 20 décembre 2018, les CE et CM ont regardé Astérix et le secret de la potion magique à Evron. C'est un film réalisé par Alexandre ASTIER et Louis CLICHY. C'est l'histoire de Panoramix qui veut retrouver un nouveau druide pour lui apprendre la recette de la potion magique.

Bibliothèque

Chaque classe y va une fois par mois. Les bénévoles nous lisent des histoires. Nous pouvons emprunter environ vingt livres pour les ramener dans la classe : des romans, des albums, des BD, des documents, des journaux, des magazines, des CD et des livres audio.

Concours Bull'Gomme : la bibliothèque nous a prêté des bandes dessinées pendant deux mois. Nous les avons lues et nous avons voté pour celle qu'on a préférée. Bernard ROUGÉ était content de notre participation alors il nous a offert une BD à chacun.

Concours Les Incorruptibles : on emprunte chaque semaine des livres et on remplit une fiche de lecture. Ensuite on organise des élections pour élire le livre que l'on a préféré : on prend les bulletins, on va dans l'isoloir, on met l'enveloppe dans l'urne, on fait tamponner notre carte d'électeur. A la fin du vote de tous les élèves de l'école, les CE ou les CM organisent le dépouillement.

Clara et Inès

➤ ACTIVITÉS MUSICALES

Le concert de Noël

Le dimanche 23 décembre à 15h nous avons participé au concert de Noël à l'église de Ballée.

Nous avons chanté trois chansons qui s'appellent Vive le vent avec le couplet en anglais (*Jingle Bells*), Noël Jazz et Go tell it on the mountains. L'église était remplie de monde. Il y avait plein de supers musiciens et l'Orchestre de Linière pour chanter avec nous. Au début les musiciens ont commencé à jouer puis deux choristes ont chanté chacune leur tour. Ensuite le chœur s'est mis à chanter avec elles. Ils ont interprété plusieurs chansons puis à la fin c'était à nous de chanter.

Chants avec Bénédicte

Tous les ans nous faisons du chant avec la dumiste Bénédicte BLOUIN-BRUNEAU.

Bénédicte vient nous voir un jour par semaine. Dès que nous changeons de période, c'est aux autres classes d'aller avec Bénédicte. Cette année, nous allons écrire une chanson et nous serons auteurs et compositeurs. Tous les élèves participeront et nous écrirons une chanson en classe. Bénédicte nous aidera à la composer.

Fête de l'école

Chaque année, nous organisons une fête d'école. Nous créons un spectacle ouvert au public. A la fête d'école, il y a beaucoup d'activités comme la pêche à la ligne, le jeu du maquillage, le jeu du caddy : il faut trouver combien de mètres de fil il y a ou combien d'objets il y a dans une boîte. On peut aussi jouer au chamboule-tout, dans une structure gonflable. Il y a aussi une buvette. Chaque année, il y a une nouvelle activité. Nous pouvons faire des tours en poney. Cette année, nous ferons peut-être un spectacle sur les fables.

Mévéna et Camille



➤ ACTIVITÉS SPORTIVES

Voile et régata

En septembre et octobre, nous avons fait de la voile à Saint-Denis-du-Maine, chaque lundi matin. Dès que nous arrivions, nous nous changions dans le vestiaire et nous mettions notre gilet de sauvetage au cas où nous tombions à l'eau. Puis nous montions les optimists et nous les mettions au bord de l'eau. Marie-Laure BLÉTHON, notre animatrice, nous faisait monter sur le ponton pour nous expliquer ce que nous allions faire.

Pour naviguer, il faut que le vent gonfle la voile. Si nous sommes face au vent, il faut tirer des bords (naviguer en zigzag). Pour tourner à gauche, le gouvernail doit être poussé vers la droite, et inversement pour tourner à droite, il doit être poussé vers la gauche. Quand nous naviguons sur l'étang, Marie-Laure nous impose des circuits entre les bouées rouges, vertes, jaunes et autour de l'île.

Au mois de juin, nous ferons une régata contre trois autres classes.

Kinball

Nous avons appris à jouer au kinball avec notre maître (du 5 novembre au 17 décembre). Ça se joue avec une grosse balle, avec trois équipes de quatre : trois joueurs tiennent la balle et le quatrième tire en disant Omnikin et la couleur de l'équipe qui doit attraper le ballon avant qu'il ne touche le sol.





Escalade

En janvier, février, nous avons fait de l'escalade à la salle de sports de Val-du-Maine en quatre séances avec Marie-Laure BLÉTHON notre animatrice sportive. Nous avons fait la première épreuve : en une séance, nous devons grimper dix-neuf voies. Nous avons vingt points au départ. A chaque séance, nous pouvions perdre des points si nous n'arrivions pas à toucher les prises imposées par Marie-Laure. Si nous avons plus de dix points à la fin, nous avons un diplôme.

Natation

Nous allons faire de la natation du 11 mars au 17 juin : dix séances. Au début, nous allons apprendre à entrer dans l'eau, puis à nous déplacer, à nager sous l'eau, à ne plus avoir peur... Nous ferons des parcours.

Ethan, Denis, Batiste et Enzo F

> RYTHMES SCOLAIRES

Nouveaux rythmes scolaires : nous avons dû revoir notre organisation et nous avons décidé en fin d'année scolaire le retour à la semaine de 4 jours. Une organisation sur les mercredis vous sera proposée pour la rentrée de septembre.

Le gouvernement a mis en place « Le plan mercredi ». Il s'agit pour les communes qui le souhaitent de mettre en place des activités périscolaires en lien avec les enseignants et nos centres de loisirs. Il nous faut donc nous mettre en conformité pour pouvoir bénéficier des aides de la CAF.

> LE CROSS

Le cinq avril, nous irons faire du cross avec les élèves du collège Maurice Genevoix.

Les CM1 feront un parcours pendant quatorze minutes. Ils se mettront en binôme. Un des deux comptera les tours de terrain de son coéquipier et ils inverseront les rôles.

Les CM2 participeront au cross avec les sixièmes.

Ethan, Denis, Batiste et Enzo F



ACCUEIL DE LOISIRS

➤ MERCREDIS LOISIRS :

Nouvelle école, rue de Commeré à Ballée
Inscription à la mairie au plus tard le lundi qui précède, avant midi.

- possibilité d'inscrire votre (vos) enfant(s) uniquement à la cantine (12h-13h50, au-delà l'après-midi sera facturé)
- possibilité de garderie de 17h à 18h
- prise en charge des enfants :
 - ↳ pour restauration à la sortie de l'école à 12h
 - ↳ vers les activités (*sportives, centre de loisirs ou autres*) à 13h50
- toute inscription non annulée dans les délais avant le lundi qui précède sera facturée sauf cas de force majeure.

➤ LES VACANCES SCOLAIRES :

- Accueil dès 7h30 jusqu'à 18h30. Possibilité d'arriver jusqu'à 9h30.
- Activités 9h – 12h / 14h – 17h

CONTACT

Peggy PATHOUOT - Directrice
N° de tél de l'ALSH : 02 43 98 62 94
Mail : accueildeloisirs.ballee@orange.fr
Adresse : Rue de Commeré, Ballée
53340 VAL-DU-MAINE (nouvelle école)



TARIFS	Communes Organisatrices (Bannes, Beaumont-Pied-de-Boeuf, Cheméré-le-Roi, Cossé-en-Champagne, Préaux, Saint-Loup-du-Dorat, Val-du-Maine)		Hors-communes organisatrices	
	Quotient jusqu'à 999	10€		15€
Quotient à partir de 1000	10,50€		15,50€	
Mercredi après-midi	< 999	5€	< 999	5€
	>999	5,5€	>999	5,50€
Forfait Garderie	2€		2€	

AMICALE LAÏQUE SECTION SCOLAIRE

Lors de l'assemblée générale du 4 octobre 2018 a été présenté le bilan de l'année scolaire écoulée. Cette assemblée a été l'occasion de remobiliser les parents pour les futures manifestations en proposant une nouvelle organisation sous forme de commissions. Son but est de réunir des parents chargés de procéder à l'organisation de chaque manifestation, de donner des avis, d'assurer un service avant, pendant et/ou après la manifestation dans une ambiance conviviale suivant leurs disponibilités.



LE NOUVEAU BUREAU :

Vice-président : Thomas BAUDOIN
Vice-présidente : Amandine GUITTER
Trésorière : Florence GUESNÉ
Vice-trésorière : Sophie DARONDEAU
Secrétaire : Jessica COGNARD
Vice-secrétaire : Magaly HUBERT

LES DIFFÉRENTES ACTIONS DE L'APE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

Le traditionnel « Marché de Noël » a eu lieu le 1^{er} décembre 2018. Organisé avec « la commission Marché de Noël », beaucoup de parents bénévoles étaient présents dans une très bonne ambiance. C'était une très belle réussite. L'année scolaire se terminera par la fête de l'école le dimanche 30 juin 2019. L'APE, tout au long de l'année, propose aussi des ventes. Cette année, nous proposons des ventes de saucissons, café, thé,... Nouveauté cette année : une collecte de papiers (*journaux, livres, revues, magazines, papiers blancs ou imprimés, catalogues, annuaires*) va être mise en place. L'organisation de la récolte vous sera bientôt présentée.

L'APE ne peut fonctionner que grâce à ses bénévoles. Merci à ceux qui s'investissent, et surtout n'hésitez pas à nous rejoindre, votre aide nous est précieuse !

Merci à tous !



CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE BALLÉE

> INTERVENTIONS PAR ACTIVITÉ :

Le secours à la personne :

64 interventions représentent 72% de l'activité

Accidents de la circulation :

15 interventions représentent 17% de l'activité

Incendie :

7 interventions représentent 8% de l'activité.

> VÉHICULES :

Les deux véhicules du centre de secours de Ballée ont été remplacés.

Le Fourgon Pompe Tonne Hors Chemin a été remplacé par un Fourgon Pompe Tonne.

La voiture (VLU) a été remplacée par un VTU, véhicule toutes utilités du style trafic.



> COMMUNES OÙ LES SAPEURS-POMPIERS DE BALLEE SONT INTERVENUS :

Val-du-Maine, Saint-Loup-du-Dorat, Chémeré-le-Roi, Préaux, Saulges, Meslay-du-Maine, Bouère, Saint-Brice, Blandouet, Bouessay, La Cropte, Beaumont-Pied-de-Bœuf, Le Buret, Sablé-sur-Sarthe.

> RECRUTEMENT :



4 personnes nous ont rejoints en fin de l'année 2018 :

Adrien BAUDUSSEAU,
Suzy MARLARD
et Océane LEFEUVRE



Après avoir réussi leurs tests de recrutement en avril dernier, ils sont aujourd'hui opérationnels depuis le 31 octobre 2018. Ils ont les compétences requises pour intervenir sur les opérations de secours à personnes et opérations diverses. Il leur reste les modules incendies à passer.



Erwan PIERSON : une réintégration officialisée le 1 janvier 2018, opérationnel pour toutes interventions.

Pour les tests de recrutement d'avril 2019 nous avons 3 personnes potentiellement qui se présentent. Cela ne sera toujours pas suffisant, nous sommes à la recherche de 5 personnes pour venir renforcer l'effectif. Le prochain test de recrutement aura lieu en octobre 2019.

DÉPART POUR MUTATION :

La mutation de Chloé JEAN
au centre de Montsûrs

La mutation de Laurent PERROTIN
au centre de Saint-Denis-d'Anjou.

CESSATION D'ACTIVITÉ :

Anne-Sophie LEPINE



De gauche à droite: Norbert BOUVET (conseiller départemental), Miguel MUSSARD (promu), Erwan PIERSON (recrue), Océane LEFEUVRE (recrue), Adrien BAUDUSSEAU (recrue), Susy MARLARD (recrue), Ludovic CHARLOT (Chef de centre de BALLEE), Justine BRETEAU (JSP), Arnaud JARDIN (Chef de centre de MESLAY-DU-MAINE), Léane BRETEAU (JPS), Marine HEMMER (responsable JSP), Julie DUCOIN (conseillère départementale)

Moi aussi, je veux être Sapeur Pompier Volontaire à BALLÉE

J'ai des disponibilités...

Je veux intégrer une équipe dynamique...

Je souhaite me rendre utile...

J'ai plus de 16 ans...

J'habite ou je travaille à proximité du Centre d'Incendie et de Secours...



Pour tout renseignement, merci de contacter Mr Ludovic CHARLOT, Chef du Centre de Secours de BALLEE :

- par téléphone au : 02/43/98/62/11 ou sur portable au : 06/80/59/90/84
- par mail : adjludoballee@orange.fr ou au centre directement : ballee@sdis53.fr
- ou directement au Centre de Secours de BALLEE, chemin du Fertray, 53340 VAL-du-MAINE

➤ SECTION JEUNES SAPEURS-POMPIERS :

La création d'une section JSP est une collaboration de l'union départementale et du SDIS. La section de 8 jeunes sapeurs-pompiers qui a vu le jour en septembre 2018 regroupe 3 centres de secours, Meslay, Vaiges et Ballée. C'est l'aboutissement d'un long travail de recrutement, de démarche qui a été entièrement assumé par le référent départemental des JSP de la Mayenne, le commandant COGNARD chef du groupement centre, le lieutenant Arnaud JARDIN chef de centre de Meslay-du-Maine, les chefs de centres de Ballée et Vaiges et par Marine HEMMER responsable de la section JSP. Le but d'être JSP est de faire un cursus de 4 années, de passer toutes les formations, d'acquérir les gestes, les techniques et les connaissances pour intégrer leur centre de rattachement. Justine et Léane BRETEAU de St-Loup-du-Dorat représentent le centre de secours de BALLEE.



FORMATION :

Miguel MUSSARD: chef d'équipe.

Sébastien BLANCHE: COD 1, conducteur incendie.

Jérôme MONTMORIL permis poids lourd, reste le COD1.

➤ ÉVÉNEMENT 2018 :

Le centre de secours a été représenté lors de plusieurs événements :

- 5 personnes du centre ont participé au cross départemental d'Argentré le 3 février 2018.
- le centre de secours de BALLEE a accueilli, le 14 avril 2018, les centres de Meslay-du-Maine et de Vaiges pour effectuer les ICP annuels obligatoires. Quelques pompiers provenant d'autres centres ont également participé. Environ 80 sapeurs-pompiers du département ont donc effectué leurs tests sur la journée.
- 5 personnes ont participé au Duathlon «challenge LOÏC FOUASSIER» qui s'est déroulé le 15 septembre dernier
- Cérémonie du 8 mai
- Congrès départemental du 3 novembre 2018 à Meslay-du-Maine
- Cérémonie du 11 novembre

➤ REMERCIEMENTS :

Nous remercions les personnes qui nous accueillent gracieusement sur leurs propriétés privées afin d'effectuer nos manœuvres et nous mettre en situation la plus réelle possible :

- M. DE VITTON, au château de THEVALLES à Chémeré-le-Roi
- M. et Mme MARQUET au lieu-dit le PIN à Préaux
- M. Adrien COUSIN au moulin de Gandouin à Ballée
- M. MOULIN à la Boisselière à Saulges



VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES SAPEURS- POMPIERS DE BALLÉE

En ce début d'année 2019 de nouveaux membres avec de nouvelles fonctions ont fait leur entrée au sein du bureau, lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 27 janvier :



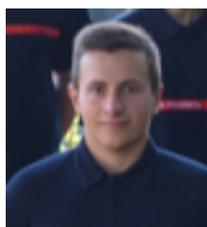
PIERSON Erwan
Président



CULERIER Bernard
Président d'honneur



GANDON Frédéric
Vice-Président



TENIN Rémi
Trésorier



MONTMORIL Jérôme
Trésorier adjoint



COTTIER Justine
Secrétaire



BAUDUSSEAU Adrien
Secrétaire Adjoint

L'an passé, notre association organisait son premier LOTO qui a réuni pas loin de 250 participants. Une belle réussite pour nous. C'est pourquoi nous renouvelons l'expérience cette année en organisant notre second LOTO qui aura lieu le 13 avril 2019 à la salle multisports de BALLEE.

L'amicale a participé au tournoi de foot organisé par l'AS BALLEE en 2018 ainsi qu'au tournoi de FUTSAL qui a eu lieu en début d'année 2019.

Notre traditionnel concours de pétanque aura lieu le 07 septembre 2019 à BALLEE en espérant vous y voir nombreux.

Vous pourrez retrouver toutes nos actualités sur notre nouvelle page Facebook « Asp Ballée ».



TENNIS DE TABLE AVEC L'US ST BERTHEVIN / ST LOUP DU DORAT - 53



A ce jour, l'US St Berthevin / St Loup compte au total 110 licenciés ainsi que 13 en handisport ; la section de St Loup / Ballée compte actuellement 30 licenciés. Ce nombre de licenciés est le plus important pour un club de la Mayenne !

L'équipe fanion, pour la section de Ballée, est montée de division à la mi-saison pour intégrer la D1, un très bon résultat, le premier match de la seconde phase s'est soldé par un très prometteur match nul. A l'occasion de cette montée, le président du club, Sébastien NAULLEAU, est venu remettre un nouveau jeu de maillots au capitaine de l'équipe.

Dans le cadre du 2^{ème} tour du circuit poussins benjamins Clara COUPARD et July GOURDIER ont terminé 1^{ère} et 2^{ème} du tableau féminin.

Le mercredi 8 mai se dérouleront à la salle des sports de Ballée les finales départementales du circuit poussins benjamins, filles et garçons ; n'hésitez pas à venir encourager nos jeunes pousses !



STAGES

Deux stages encadrés par notre nouvel entraîneur, Tristan LE MOING, étaient organisés pendant les vacances à Ballée ; pendant chacun d'eux une dizaine de jeunes très motivés y ont participé. La bonne humeur était de mise ! Le prochain stage aura lieu les 18 et 19 avril prochains.

> LE DÉBUT DE SAISON DE NOTRE SECTION

- **Championnat par équipes seniors départementales :** 2 équipes de notre section sont engagées dans le championnat départemental. Suite à la montée l'objectif principal est le maintien ! La D3 n'est pas en reste et vise le haut de tableau.
- **Championnat jeunes :** 2 équipes sont engagées en moins de 600 points, l'une en D2 et l'autre en D4. Une victoire et une défaite pour la première et 2 victoires pour la seconde dans la 2^{ème} phase.
- **Coupes de la Mayenne :** 2 équipes engagées cette saison. L'équipe engagée en moins de 1600 points a été sortie au second tour et celle en moins de 1300 points est qualifiée pour les quarts de finale !
- **Coupe Davis :** 2 équipes engagées en -2200 points pour 2 victoires et 2 défaites.



N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOMBREUX À NOTRE TRADITIONNEL TOURNOI FIXÉ AU SAMEDI 8 JUIN.

Les inscriptions pour intégrer le club sont toujours possibles.
Contact : Daniel LEGAY, 4 impasse des Thuyas – 53290 St-Loup-du-Dorat – Tél : 02 43 70 83 31 - mail : legay.daniel@wanadoo.fr
OU Pascal MONGAZON, 9 rue des Noisetiers – 53340 Ballée – Tél : 02 43 98 47 99 – mail : pascal.marijo@orange.fr

> CRITÉRIUM FÉDÉRAL (CHAMPIONNAT INDIVIDUEL)

Six jeunes de la section sont engagés. A noter les bons résultats de Clara COUPARD qui évolue au niveau régional et qui défend haut les couleurs du club tout en prenant plaisir à jouer !

Nous avons organisé dans la salle de Ballée un tour de critérium les 26 et 27 janvier dernier et notamment un de niveau régional qui a été très bien accueilli.



ALERTE SPORTIVE BALLÉENNE

> PRÉSENTATION

Président : Olivier DAVOUST.
Vice-président : Jean-Pierre HAMONIC.
Trésorier : Stéphane DESNOË.
Trésorier adjoint : Antoine CARDOSO
Secrétaire : Stéphane DESNOË.
Secrétaire adjointe : Sonia BERGER.
Autres membres du bureau : Hugo CARDOSO, Maxime CHAPILLON, Guillaume CHAUMOND, Manu DESNOË, Christophe FERRAND, Jean-François HUBERT, Angélique HUC, Vincent LEFLOCH et Jean-Yves QUANTIN.

> LA JEUNESSE BALLEENNE

Pour la saison 2018-2019, l'A.S. Ballée est représentée dans toutes les catégories d'âge, sans faire aucune entente, ce qui est exceptionnel pour un petit village comme le nôtre. Notre équipe Loisir participe à des matchs amicaux environ un vendredi soir sur 2 face à des équipes du secteur. Même si les matchs sont souvent disputés, le résultat est vraiment secondaire. L'effectif des seniors étant en baisse, le club n'a pas souhaité inscrire sa 3^{ème} équipe en championnat de crainte de ne pas pouvoir assumer son engagement. Cependant l'équipe C devrait jouer une bonne quinzaine de matchs amicaux dans la saison afin que tous les joueurs du club puissent s'épanouir sur un terrain quelque soit leur niveau. Souvent aidée par les joueurs du footloisirs mais surtout par les U18 qui sont trop nombreux dans leur catégorie, (20 U18 pour 1 équipe), l'équipe C se fait plaisir en jouant des matchs équilibrés et sympathiques.

La jeunesse balléenne s'installe tranquillement dans nos 2 autres équipes seniors. Les résultats de l'équipe B sont ascendants depuis que de nombreux jeunes se font une place dans le 11 de départ. Cela fait plus de 20 ans que l'effectif de l'équipe A n'avait plus été aussi jeune. Hormis 3 trentenaires qui apportent leur expérience, tous les autres joueurs de champ ont moins de 23 ans. L'entraîneur Manu DESNOË se réjouit de travailler avec cette jeunesse de plus en plus technique mais tout aussi respectueuse des valeurs du foot. L'excellent travail de notre école de foot depuis près de 15 ans porte enfin ses fruits.

En période hivernale, les entraînements ont lieu le mercredi soir uniquement. Pour cette période de l'année, la participation aux séances n'a jamais été aussi élevée (entre 14 et 20 joueurs) et aussi jeune (les 3/4 des joueurs ont entre 16 et 21 ans). L'A.S. BALLEE possède un véritable potentiel de joueurs, jeunes et talentueux, mais manque cruellement de bénévoles (dirigeants, arbitres, main d'œuvre...). Ce qui risque de poser problème au club à moyen terme. Heureusement que l'ambiance au club est très bonne actuellement.

ARBITRAGE

La saison prochaine, l'A.S.B. sera en infraction avec les statuts de l'arbitrage. Elle s'exposera donc à des sanctions sportives et financières. C'est pourquoi l'A.S.B. prend les devants et propose : de payer la formation du ou des futurs arbitres, de le ou les indemniser (900 € par an) en plus des indemnités données par la Ligue et de le ou les intégrer en le ou les invitant aux manifestations du club et aux entraînements.



> DATES À RETENIR

8 juin : tournoi + repas du Club (nouveau concept)
22 juin : concours de pétanque
3, 4 et 5 janvier 2020 : tournoi futsal
Loisir (le vendredi), U9 et U11 (le samedi),
U13 et U15 (le dimanche), le tout bien sûr sous réserve.



Cette saison l'A.S. Ballée a eu le plaisir de se voir offrir un nouveau jeu de maillots, par 2 sponsors fidèles : Agrial et La cuisine de A à Z de M. BRICAUD.

Depuis quelques années, l'A.S. Ballée réussit à avoir une équipe dans chaque catégorie de jeunes et le besoin de nouveaux maillots se faisait sentir.

Les jeunes sont très contents de leur nouvelle tenue qui est plus adaptée à la pratique du football, leurs maillots précédents étant devenus trop petits

> TOURNOI DU NOUVEL AN

Pour sa neuvième édition, le tournoi futsal du premier week-end de janvier a connu encore un grand succès.

Le vendredi soir, 10 équipes de footloisir ont pris plaisir à s'opposer sur le terrain et à échanger entre les matchs. Le beau football n'était pas toujours au rendez-vous, à l'inverse de la bonne humeur. Cette année nous avons le plaisir d'accueillir une équipe composée uniquement d'arbitres officiels et une équipe de pompiers de Ballée.



Le samedi matin était le tour des catégories U9 puis celles des U11 l'après-midi. Le dimanche les U13 et U15 jouaient en alternance. Si les équipes de Ballée n'ont pas brillé lors de cette édition, les clubs de SABLE et du STADE LAVALLOIS se sont partagés les plus beaux trophées. Les 40 équipes jeunes présentes provenant de Mayenne, de Sarthe et du Maine-et-Loire ont apprécié se « froter » à des clubs huppés du secteur pour certains et de rivaliser avec des clubs voisins pour d'autres, le tout dans une salle enviée de tous. Les félicitations de nombreux clubs pour l'organisation récompensent le travail fourni par Christophe FERRAND et son équipe.

> CONTACT

E-mail club : asballeefoot53@orange.fr

Président : Olivier DAVOUST - 06 75 38 16 84 - flodale02.old@orange.fr

Secrétaire et trésorier : Stéphane DESNOE - 02 43 98 72 68 - marechal53@orange.fr

Responsable sportif (Seniors et U18) : Manu DESNOE - 06 22 15 24 12 - manudesnoe@orange.fr

Responsable sportif (U15, U13 et féminines) : Maxime CHAPILLON - 06 06 41 92 46 - maxime.ch@live.fr

Responsable sportif (École de foot) : Jean-Pierre HAMONIC - 06 22 49 05 46 - jp.h@sfr.fr

Site Internet : www.alerte-sportive-balleenne.fr/

Compte Facebook : www.facebook.com/asballee

Nos jeunes éducateurs suivent chaque année une formation en interne. En récompense de leurs services, le club les emmène de temps en temps voir des matchs notamment ceux du Stade Lavallois



> ÉCOLE DE FOOT

Pour cette saison 2018/2019, l'encadrement est d'un très bon niveau en qualité et quantité.

Pour les U6/U7, responsable : Jean-Pierre HAMONIC avec Thomas MILANTE, Mathieu LAVOUÉ, Laura CAMPAGNE, Yann DENIAU et Lucas GARROT.

Pour les U8/U9, responsable : Léandre DAVOUST avec Antoine FERRAND et Axel TINNIÈRE

Pour les U10/U11 responsable : Esteban MARCHAND avec Robin FOUCAULT et Enzo VILFEU.

L'assiduité de tous ces jeunes éducateurs nous permet de travailler sereinement, de faire progresser nos jeunes joueurs plus rapidement et de les fidéliser pour accéder aux catégories U13/ U15 bien encadrées par Maxime CHAPILLON, Yoann FOUQUET et David GAILLARD.

Nous devons aussi ce travail continu grâce à notre salle qui nous permet d'avoir des conditions exceptionnelles d'entraînement pendant tout l'hiver.



> FORMATION DES JEUNES ÉDUCATEURS

Mercredi 13 février, un stage d'initiation de jeunes éducateurs était organisé par les responsables de l'école de foot du club, Maxime CHAPILLON et moi-même.

8 jeunes assistaient à cette journée pédagogique : Léandre DAVOUST, Esteban MARCHAND, Antoine FERRAND, Lucas GARROT, Axel TINNIÈRE, Mathieu LAVOUÉ, Enzo VILFEU et Yann DENIAU

Au programme :

Tout d'abord quelques conseils sur la tenue des joueurs, sur les divers échauffements, les séances de travail, la relation vis à vis de nos jeunes pousses mais aussi par rapport aux parents.

Ensuite, petit questionnaire sur l'arbitrage et l'entraînement mais tout cela sous forme de débat car c'était les vacances scolaires donc pas question de devoirs ni de notations.

Après, pause déjeuner au restaurant « Le Rond-Point » de St-Loup-du-Dorat offert par le club.

Après-midi consacré à la mise en place des ateliers de travail avec la participation de nos U9 et U11 (*Merci à eux d'avoir joué le jeu*) ; nos jeunes éducateurs présentaient une séance d'entraînement.

Et pour finir, débriefing et conseils par Maxime et moi-même.

Personnellement, je suis très satisfait par cette journée en espérant avoir éveillé certaines vocations pour l'encadrement futur.

Jean-Pierre HAMONIC

ESCUAPE

La rentrée 2018-2019, du club d'escalade Esculape, a démarré depuis début septembre avec une forte inscription dans les séances du samedi matin des 6-8 ans avec 15 inscrits et des 9-11 ans avec 16 inscrits. Le créneau des 12-15 ans n'est, quant à lui, pas complet avec 9 inscrits.

Nous remercions Téo GAUTIER pour son investissement bénévole dans l'encadrement des deux séances du samedi matin. Nous lui avons permis de passer la formation d'encadrant et la formation de premier secours après son aide dans les séances jeunes et ados de l'année précédente.

Quant au créneau du vendredi, il est encadré bénévolement par Violette BAUDRY, Sébastien SAUVAGE, Nicolas DUVEAU et Franck PEAN. Nous les remercions pour leur investissement qui permet aux jeunes ados de pratiquer leur passion.

Cette année nous souhaitons permettre à l'ensemble des licenciés de pouvoir pratiquer dans divers sites naturels. Il sera proposé tout le long de l'année des sorties, voici quelques exemples :

- Lorsque les beaux jours arriveront, nous proposerons des sorties en extérieur sur divers sites du grand Ouest : Saulges, Dol-de-Bretagne, Entrammes, Sillé-le-Guillaume, le Bléreau (*Bretagne*)
- Semaine grandes voies en avril du 13 au 20 avril proposée aux adultes autonomes dans les Gorges de la Jonte près de Millau.
- Fin mai, sortie à Fontainebleau qui est une sortie ouverte à l'ensemble des licenciés, et leurs familles, du club.

L'année sportive passée en 2018, nous avons sorti les cordes pour réaliser des grandes voies atteignant 120 mètres dans les Dentelles de Montmirail dans le Vaucluse. Voici quelques photos illustrant cette semaine riche en émotion et découverte de paysages grandioses.

Nous avons également organisé avec l'aide du Comité Territorial d'Escalade ainsi que les clubs de la Mayenne, la fête de l'escalade à Saulges le 9 juin. Voici quelques photos de cet événement qui a permis à des jeunes à partir de 5 ans de découvrir l'escalade ainsi qu'à des adultes. Cette année, cette journée se déroulera le samedi 8 juin 2019 avec une possibilité de découvrir l'escalade en fin de journée. Le reste de la journée sera l'occasion pour les jeunes licenciés de la Mayenne de participer à la dernière étape de la coupe de la Mayenne jeunes (*catégorie microbe à benjamin*).

En ce début d'année, nous avons organisé une étape de la coupe de la Mayenne jeunes ainsi que le Championnat Départemental de la Mayenne pour les catégories minime à Vétéran. Avec deux podiums pour le club, Jeanne et Téo terminent 3^{ème}.

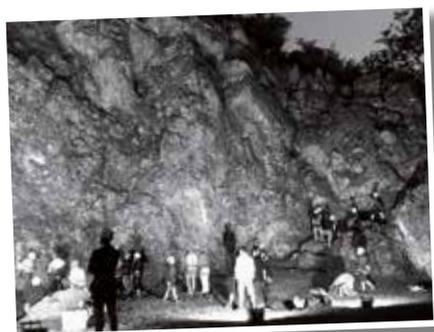
Nous souhaitons une bonne année sportive et culturelle à tous.

Vous pouvez nous suivre sur la page facebook :



Esculape, où nous relayons la vie du club quotidiennement.

Vous pouvez aussi nous contacter par email à esculape53ffme@gmail.com, ou par téléphone : 06 87 22 50 16.



LES CRÉNEAUX SONT :

Dans la Salle des sports de Grez-en-Bouère:

- Le mardi pour les adolescents et les adultes de 19h30 à 21h

Dans la Salle des sports de Val-du-Maine

- Le vendredi pour les adolescents (12-15 ans) de 19h à 20h30
- Le vendredi pour les adultes de 20h30 à 22h
- Le samedi pour les 6-8 ans de 9h30 à 10h45
- Le samedi pour les 9-11 ans de 11h à 12h30
- Le dimanche à partir de 15h séance en autonomie ouvert en inter-club de la Mayenne



LE COMITÉ D'ANIMATION DE BALLÉE



Notre but : Animer notre commune, vous rassembler, vous apporter du lien social, vous faire plaisir lors de nos différentes manifestations accessibles à tous.

2019 est là depuis quelques mois !!!!

Les années filent mais le CAB ne perd pas le fil. Quel fil ? Le fil qui relie les habitants de Ballée et des villages voisins. Ce fil qui permet d'apporter des rires, des sourires Ces soirées du CAB...ah oui ces soirées du CAB : soirée basque, Cabochard, soirée châtaignes, concert, jeux ...

- Qu'est-ce que j'entends ? Et quoi pour 2019 ?
- Hey !!! Mais y font-y pas une soirée à thème cette année ?
- Ha mais oui, t'as raison ...Ah mais si ! Si c'est la Réunion
- Quoi la réunion ? Y'ont fait une réunion pour le thème ?
- Mais non j'te dis ...le thème c'est l'île la Réunion !!!!
- Ben alors c'est Lille ou la Réunion ?
- Rhooo, **c'est la Réunion, c'est le 16 mars 2019**...rhooo et c'était bien ? c'était bon ? Comme d'hab !!
- Les réunionnais de Ballée y ont mis le tablier pour donner un coup de mains au CAB. Y ont fait un super bon repas. On s'est régala. Bravo Magali et Marcelin.



Partagez un après-midi autour de jeux de société ? Ah oui c'est bien et nouveau, ça !!!! Allez Hop on réserve **le 18 mai 2019** Les petits, les grands, les jeunes, les moins jeunes. Y'a pas d'âge pour jouer !!

Et puis il y a le **concert le 7 septembre 2019** !!!! Du Rock et y parait qu'il y a une surprise aussi !! Faut y aller en famille !!!



- Et puis quoi encore ?
- **En 2015, le Cab s'est mis en scène**
- **En 2017, le CAB s'est (re)mis en scène**
- **En 2019, le CAB se remet encore en scène** Ah ouais. Ouais, Ils se re-re-mettent en scène ... Ca c'est une bonne idée !!!
- **C'est le 26 octobre 2019, on retient la date, on va pas rater ça !!**

LES MEMBRES DU CAB

Nadia FREULON (*Nouvelle présidente*)
Marie Noëlle THIBAUD (*Secrétaire*)
Isabelle GUILLOIS (*Trésorière*)
Michel GUILLOIS (*Vice-président*)
Manu ÉCHIVARD (*Secrétaire adjoint*)
Géraldine MIEUZÉ (*Trésorière adjointe*)
Thierry FREULON
Philippe MIEUZÉ
Joseph BAUDRY

Eric NICOUX
Annie FOLLIOT
Michel LEFLOCH
Laurence CORMIER
Edouard CORMIER
Angélique RICHEFEU
Stéphane DESNOË
Christophe POIL
Carole POIL
Céline HOUDOIN

Tous les membres du CAB remercient Philippe MIEUZÉ pour ses 2 années de présidence de l'association.

Merci Philippe. Une bonne organisation pour de belles journées réussies.

APPEL À CANDIDATURE

Le CAB recrute : Vous aimez la convivialité, le partage, vous avez de nouvelles idées. Le poste est pour vous. Venez nous rejoindre, contactez un membre du CAB ou contactez-nous par mail : cab.ballee@gmail.com

LA P'TITE ASSO

Tout d'abord nous tenons à remercier la commune pour la rénovation de notre foyer avec l'aide des jeunes qui ont participé à argent de poche (*murs repeints, installation d'un système de ventilation*). Le foyer est flambant neuf et donc plus accueillant. De plus, comme chaque année avec l'argent de nos différentes manifestations nous avons pu acheter un billard et organiser diverses sorties (*Paddle, Bowling*) pour les membres de l'association. Ballée Pâtes 2018 fut encore une belle réussite et nous remercions tous les gens présents qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée.

**Rendez-vous le samedi 20 avril
pour Ballée Pâtes 2019.**

Le foyer des jeunes a été relooké par les jeunes « argent de poche », sous la conduite de Jean-François SOUVESTRE, et avec l'aide du service technique.

Les chantiers « argent de poche » sous l'impulsion de la communauté de commune donnent la possibilité aux adolescents de réaliser de petits travaux de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie. En contrepartie de son travail, chaque jeune reçoit une indemnité de 60 € pour 4 demi-journées de trois heures



➤ Nous tenons à rappeler que le foyer est ouvert à tous les jeunes de plus de 13 ans de la commune de Val-du-Maine. Pour plus de renseignements, merci de s'informer auprès d'un des membres du bureau.

Grégoire ABRAHAMSE (*président de l'association*) :
07 85 37 86 18

Hugo CARDOSO (*secrétaire*) :
06 77 29 30 75

Benoit MIEUZÉ (*trésorier*) :
06 88 54 64 46

LA BOULE BALLÉENNE

LE BUREAU :

Président : Alain TROUILLARD

Vice-présidents : Emile LAUNAY et Gérard BRÉCHAUD

Trésorier : Bernard ROUGÉ

Autres membres :

Daniel LAVOUÉ, Michèle LAUNAY, François FERNANDEZ

Nous sommes actuellement 16 adhérents actifs et 6 sympathisants. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus

> DATES À RETENIR :

27 avril 2019 : Concours communal de pétanque
Rencontres avec Auvers en avril, mai et juin



SPORT LOISIR BALLÉEN

L'association Sport Loisir Balléen a repris l'entraînement et surtout la pratique de différents sports.

A chaque séance un sport différent.

Les adhérents de tout âge (*et mixte*) pratiquent quotidiennement les activités dans une ambiance conviviale.

Le but n'est pas de faire de la compétition, mais de pratiquer un sport régulièrement.

Tour à tour on fera du basket, du handball, du badminton, du futsal, du tennis de table ou encore du volley... et depuis 2 ans, nous développons la pratique de nouveaux sports : le kinball, le tchoukball et le dodgeball.

L'association compte 14 adhérents (*6 femmes, 8 hommes*) qui se retrouvent chaque mardi (*hors vacances scolaires*) de 20h15 à 21h45 à la salle des sports de Ballée (*commune de Val-du-Maine*).

Les séances sont encadrées par Jérémy GAILLARD (*diplômé BPJEPS sports collectifs*) et l'adhésion annuelle est de 60 euros.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Julien CLERMONT, président du Sport Loisir Balléen, au 06 02 22 36 31 ou par mail : elojujuclermont@orange.fr

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

L'association fut créée en 1972 et depuis cette date, une seule année sans gym faute de moniteur !

C'est en 1996 que Bernard POILPRE accepte de continuer cette belle aventure et en juin 2018 nous « acceptons » qu'il profite de sa retraite. Encore merci Bernard pour ces 22 années d'efficacité, de bien être, de détente, de plaisir convivial et merci aussi pour ces amitiés nouées.

Mais il est maintenant très difficile de trouver un moniteur pour des cours du soir. Toutefois, grâce à Bernard, nous pouvons continuer ; il a en effet réussi à recruter LAETITIA ; elle habite à Ballée (et maintenant Bernard est un « élève » assidu).

2 séances le jeudi : de 19h à 20h et de 20h15 à 21h15.

2 séances gratuites pour essai ; n'hésitez pas à nous rejoindre !



Nous laissons la parole à Laëtitia :

*« Levez-vous avec détermination, couchez-vous avec satisfaction »
Vous souhaitez retrouver la forme et prendre soin de vous, venez nous retrouver en tenue de sport à la salle multisports de Ballée (Val-du-Maine) tous les jeudis soirs.*

Au programme : renforcement musculaire, abdos, étirements, step, et bien d'autres exercices... en toute convivialité !

Tout le monde est enchanté !

YOGA

Ce sont des **Postures** qui font travailler toutes les parties du corps. **Des Exercices Respiratoires** qui apportent oxygène et énergie à chaque cellule. Le but : décrasser l'organisme et capter l'énergie vitale pour recharger notre corps. **La Relaxation** pour libérer les tensions, faire disparaître soucis et angoisses. La pratique de **la Concentration** pour éviter la dispersion mentale. Des sons ou **Mantras** pour vibrer, diffuser, harmoniser l'énergie.

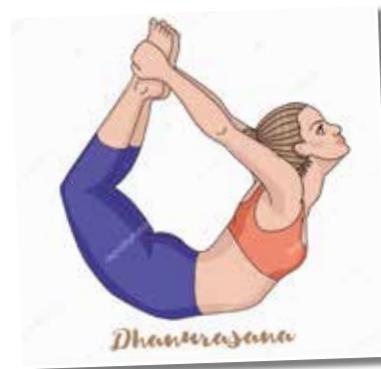
Chaque pratique fait progresser dans l'acquisition d'une maîtrise générale du corps, du souffle, des émotions, des pensées...

Inscription possible en cours d'année : deux séances « d'essai » gratuites.

Pour ressentir tous ces bienfaits, il faut évidemment persévérer.

Tous les mardis, à 16 heures, à la salle des fêtes, rue du Hautbois à Ballée

Notre professeur, Marie-Paule, pratique depuis 1986. Elle a été chercher l'enseignement de 4 grands Maîtres et de la fédération des Ecoles de yoga.



Dhanurasana



Halasana

LES PETITS PLUS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



BAZOUGERS SE TRANSFORME

Après la rénovation du centre bourg en 2012, Bazougers souhaitait réaménager la “place des écoles”. C’est chose faite aujourd’hui, avec le concours de l’Agence Technique Intercommunale.



Le réaménagement du parking permet de sécuriser le site tout en créant un espace convivial

Deux écoles, des bambins qui vont à la cantine, d’autres qui repartent avec leurs parents, la salle de loisirs et son lot de visiteurs, des logements à proximité, la ronde des véhicules 4 fois par jour... le challenge pour l’équipe municipale n’était pas simple :

comment gérer le déplacement des personnes en toute sécurité, isoler le flux des véhicules des cheminements piétons, rendre la circulation fluide et le stationnement simple, le tout dans un espace paysager ?

En confiant le dossier à l’Agence Technique Intercommunale (A.T.I.), la commune a pu compter sur l’appui d’un interlocuteur très impliqué dans la réussite de ce projet. Le travail en concertation entre élus et techniciens de la Communauté de communes a permis de gérer au mieux ce chantier. Sans autres intermédiaires que le responsable de l’A.T.I., les élus ont ainsi pu exprimer leurs souhaits et être totalement entendus par les acteurs du chantier comme le Territoire Energie Mayenne (TEM53), chargé de l’éclairage des lieux. Ainsi, avec l’A.T.I. gérant les aspects administratifs, législatifs et financiers, les appels d’offres, ou encore les suivis de chantier, les élus ont pu se concentrer sur les aspects plus fonctionnels et prendre les décisions à la lumière d’éléments et d’arguments objectifs proposés par l’ATI.

Au final, le résultat correspond totalement aux attentes des élus, qui ont pu vivre sereinement un chantier d’importance pour la vie du bourg, et procure une grande satisfaction aux principaux utilisateurs du site.

DES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D’EAU POTABLE

En moyenne, un litre d’eau potable capté sur cinq est perdu dans des fuites de canalisations. La lutte contre ces dernières en réseau de distribution d’eau potable est une préoccupation essentielle pour les services d’eau aujourd’hui.

La Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez, en charge de la compétence eau depuis le 1er janvier 2018, a réalisé tous les travaux programmés par les anciens syndicats. Parmi eux figurent notamment la réhabilitation du château d’eau de la haie Guillon à Villiers-Charlemagne, l’interconnexion avec le réseau d’Entrammes, la rénovation du réseau rue Tanquerel de la Panissay et boulevard de la Providence à Meslay-du-Maine, et la mise en place de compteurs VEG (vente en Gros).

Un nouveau cycle de travaux va être engagé sur le territoire pour l’année à venir, avec pour objectif de fiabiliser le réseau mais aussi d’assurer un service sans faille : la commune de Préaux, qui jusqu’à présent disposait de son propre réseau d’eau potable, va être connectée

aux réseaux avoisinants, sécurisant ainsi la distribution d’eau potable en cas d’avarie ou de pollution de sa ressource. De plus, un nouveau captage va être réalisé à Maisoncelles-du-Maine tandis que la station de captage de Moulin Rousson va être réhabilitée. Enfin, la rénovation des canalisations d’eau potable sera engagée pour le bourg de Ruillé-Froid-Fonds.

Alors que les coûts de traitement de l’eau pour la rendre potable sont de plus en plus élevés, en raison en particulier du renforcement des normes et de la dégradation de certaines ressources, limiter les fuites évite de traiter une eau pour la rejeter dans le milieu et conduit ainsi à faire des économies d’énergie.



DU CHANGEMENT DANS LA ZONE D'ACTIVITÉS A VILLIERS-CHARLEMAGNE

A Villiers-Charlemagne, deux entreprises déjà installées sur la commune vont prochainement rejoindre la Zone d'Activités du Poteau.

Mickaël Leroy, locataire depuis plus de 10 ans sur la commune, va installer son entreprise de couverture et charpente dans la zone du Poteau. Sur une parcelle de 3700 m² en bordure de la RN 162, il disposera d'un espace suffisant pour accueillir un bâtiment constitué d'un atelier, d'un espace de stockage, et d'un bureau pour son activité. Une cellule de 270m² sera disponible à la location pour l'installation d'une seconde entreprise.

Autre arrivée dans la zone, le garage de monsieur David Jouare. Propriétaire depuis 2008 du garage implanté rue Charles de Gaulle, David Jouare a fait le choix de se délocaliser en périphérie du village afin de bénéficier d'une plus grande surface et de créer un garage plus fonctionnel que l'actuel bâtiment situé dans le centre du village. Il disposera ainsi d'un espace à même de permettre le développement de son activité.

Si la Zone d'activités de Villiers-Charlemagne dispose encore de nombreux terrains à vocation économique disponibles, la communauté de communes possède des terrains de 400 à 15000 m² et des bâtiments à partir de 150 m² prêts à accueillir de nouveaux entrepreneurs sur tout le territoire.



La Zone d'Activités du Poteau accueille deux nouveaux bâtiments : l'entreprise de couverture Leroy et le futur garage Jouare (au premier plan)

Pour contacter le service Economie et Développement Local :
02.43.64.37.43 ou par mail : as.saget@paysmeslaygrez.fr

DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES BIEN SIGNALISÉS



Avec plus de 300 km d'itinéraires repérés, le Pays de Meslay-Grez dispose d'un très joli réseau de chemins de randonnées. La nouvelle signalétique installée cet automne vient mettre en valeur ce patrimoine fragile mais au combien important. Si les chemins représentent une source de loisir sportif, ils contribuent aussi au maintien de voies de communication entre fermes, entre communes, à la conservation de haies bocagères, de leur faune et de leur flore. C'est aussi la possibilité de parcourir le territoire autrement, à pied, à cheval ou à vélo.

La signalétique prend également en compte les liaisons entre les différents circuits, permettant d'envisager des itinéraires de

plusieurs dizaines de kilomètres. Les connexions avec les réseaux de chemins des Coëvrons, des Pays de Laval et Château-Gontier sont aussi matérialisées.

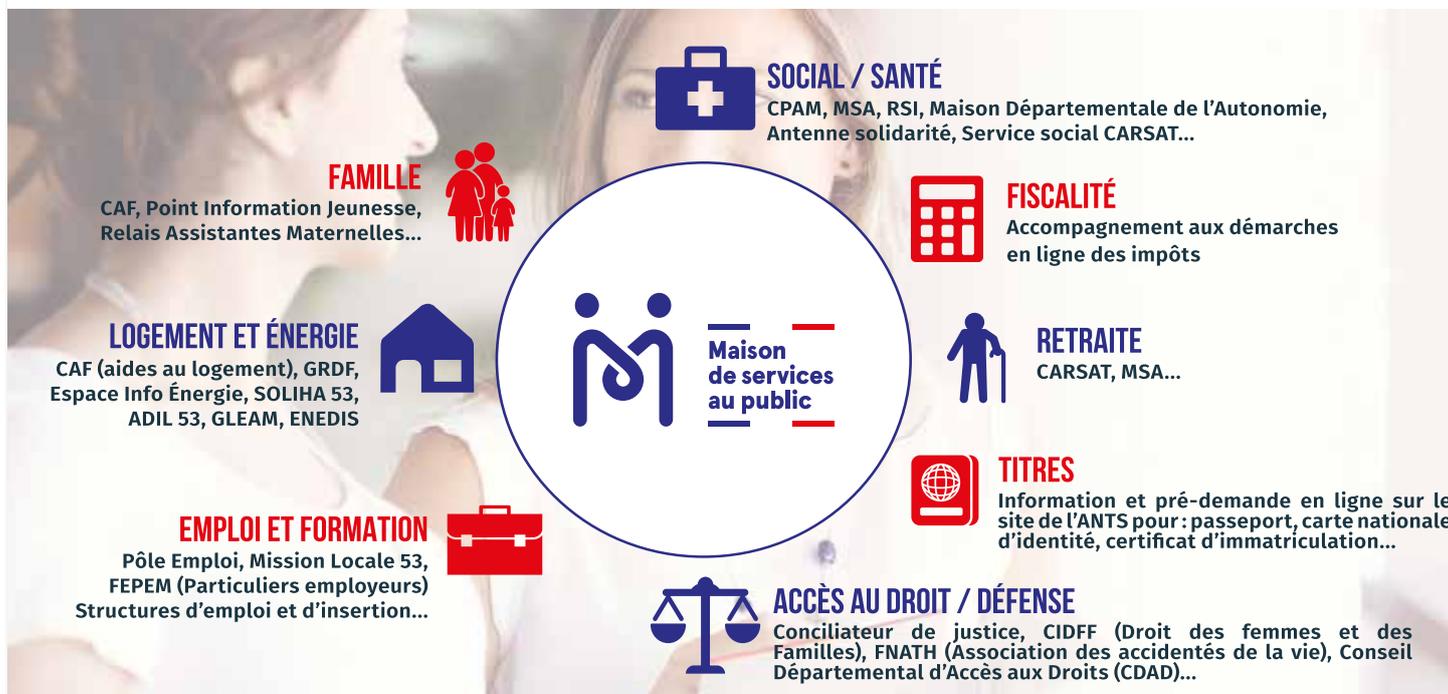
Coordonnés et financés par la collectivité, ces aménagements ont été possible grâce au concours de l'association des Baladins du Moulin de Grez-en-Bouère et à l'implication des communes pour la pose des matériels.

Retrouvez tous les tracés des randonnées sur :
www.paysmeslaygrez.fr/Bouger-Sortir/Loisirs/Promenades-et-randonnees.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC : UN SOUTIEN POUR GÉRER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Maison de Services Au Public (MSAP) est un lieu unique au sein duquel les habitants peuvent être accompagnés dans leur démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit...y compris les actes à réaliser par Internet. Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer de l'information et des services en leur nom.

VOS DÉMARCHES



UNE ÉQUIPE A VOTRE SERVICE

Les agents de la MSAP :



TÉMOIGNAGES



"J'ai acheté un véhicule d'occasion et j'ai pu gérer ma demande de carte grise par Internet en 5 minutes grâce à l'aide et aux conseils apportés."



"Je ne savais pas comment m'y prendre ni qui contacter pour gérer l'accompagnement de mes parents âgés. Les agents de la MSAP m'ont orienté vers le bon interlocuteur."



"J'utilise Internet mais pour m'inscrire sur le site Pôle Emploi j'e n'étais pas sûr de moi. On m'a accompagné et j'ai compris ce qui m'était demandé."



"J'ai eu besoin d'informations pour bien préparer ma retraite et comprendre les documents. On a bien pris le temps de tout m'expliquer et je n'ai pas eu besoin d'aller à Laval."

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Mairie VAL-DU-MAINE
Place Troussard
Ballée
53340 VAL-DU-MAINE
Tél. 02 43 98 42 34

mairie@valdumaine.fr

Le secrétariat est ouvert
Lundi – mercredi – vendredi :
9h à 12h15 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h15 14h à 18h30
Jeudi : 9h à 12h15

Mairie annexe
9 rue des Mines
Épineux-le-Seguain
53340 VAL-DU-MAINE
Tél. 02 43 98 43 45

Le secrétariat est ouvert
le mardi :
13h30 à 17h30

Michel COTTEREAU : Maire
Martine RICORDEAU-MAILLET : Maire délégué
Service administratif : Virginie SILVERE – Pauline VOVARD – Nelly DENOU
Service technique : Stéphane BOUTTEVIN – Frédéric LAMBERT – Philippe BIGNON – Florence PRIEUR – Marie-Laure MAUGER
Service périscolaire : Marie-France ABRAHAMSE – Nathalie DELHOMMAIS – Sandrine DENIAU – Peggy PATHOUOT – Florence PRIEUR.

ACCUEIL DE LOISIRS

Renseignements
auprès de
Peggy PATHOUOT
rue de comméré,
dans la nouvelle école
Tél. 02 43 98 62 94

C.C.P.M.G.

(Communauté de Communes
du Pays de Meslay-Grez)
PÔLE INTERCOMMUNAL
BP 16

1 voie de la Guiterrière
53170 MESLAY-DU-MAINE
Tél : 02 43 64 29 00
Fax : 02 43 98 75 52
Contact@paysmeslaygrez.fr
www.paysmeslaygrez.fr

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le site a changé :
www.mon-enfant.fr
Ce site est en relation avec la CAF.



ÉCOLE PRIMAIRE

12 rue de Commeré - Tél. 02 43 98 62 69

ÉCOLE MATERNELLE

12 rue de Commeré - Tél. 02 43 98 72 44

ADMR BALLÉE AIDE À DOMICILE

Pour tous renseignements, s'adresser à :

21 rue de Laval 53170 Meslay-du-Maine Tél. 02 43 69 86 80

Permanence téléphonique : Lundi – mardi – mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 13h30 à 15h30

Permanence ouverte au public au bureau de Meslay-du-Maine :

Mardi de 13h30 à 16h30 et vendredi de 9h à 12h.

Nadine GAULTIER – secrétaire coordinatrice



TRANSPORT SCOLAIRE

Renseignements
à la Mairie
de Ballée

RESTAURANT SCOLAIRE

Renseignements
au secrétariat de mairie.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

À Ballée :

Le matin : 7h30 à 8h45
Le soir : lundi, mardi, jeudi
16h30 à 18h30

vendredi 15h30 à 18h30

À Épineux-le-Seguain :

Le matin : 7h45 à 8h30
Le soir : lundi, mardi, jeudi
16h45 à 18h30
vendredi 15h45 à 18h

ASSISTANTES SOCIALES

M^{me} DELATTRE Céline
Permanence à la mairie
d'Épineux-le-Seguain
sur rendez-vous

Contact : Antenne de solidarité
28 rue de la Libération
53290 Grez-en-Bouère
Tél. 02 43 70 66 60

GENDARMERIE

Château-Gontier
Tél. 02 43 09 15 00



BIBLIOTHÈQUE

Tél. 02 43 26 39 18

Horaires d'ouverture :

Mercredi

10h30 à 12h

Vendredi

17h30 à 19h

Samedi

10h30 à 12h30



ESPACE PROPRETÉ

Rue du Bois aux Moines – BALLÉE

Bennes : Ferrailles – gravats –

encombrants – déchets verts

– déchets spéciaux :

Mercredi matin de 9h à 12h

Samedi après-midi de 14h à 17h



TRÉSORERIE DU PAYS DE MESLAY-GREZ

17 rue de la Gare
53170 MESLAY-DU-MAINE

Tél. 02 43 98 40 87

Lundi, mardi et jeudi :

9h à 12h et 14h à 16h

Mercredi : 9h à 12h

CULTE

Presbytère : 17 Grande Rue

Meslay-du-Maine

Tél. 02 43 98 40 84

MISSION LOCALE 53

Permanence d'accueil
des jeunes de 16 à 25 ans
au Relais Services Publics
Tél. 02 43 64 29 00

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 02 43 37 48 05

Lundi : Fermée

Mardi : 10h à 12h30

Mercredi : 9h à 12h30

Jeudi : fermée

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 10h à 12h

TRANSPORT PETIT PÉGASE

Se renseigner en Mairie



CORRESPONDANTS PRESSE

M. BLOIS - Correspondant courrier de la Mayenne

mail : eblois@courrierdelamayenne.com

M^{me} GESLOT Michelle - Ouest France

06 95 22 90 76 - michelle.geslot@orange.fr

M. PECCOT Patrice - Haut Anjou

06 26 49 52 94 - patrice.pecot53@gmail.com



TARIFS DE LOCATION DES SALLES DES FÊTES

LOCATION DE LA SALLE	BALLÉE (Maxi 120 personnes)	ÉPINEUX-LE-SEGUIN (Maxi 120 personnes)
Pour un repas privé		
Habitant de la commune de Val-du-Maine :		
1 jour	80€	190€
2 jours	120€	220€
+ de 2 jours	150€	320€
Habitant hors de la commune de Val-du-Maine :		
1 jour	160€	270€
2 jours	220€	320€
+ de 2 jours	300€	500€
Pour réunion, séminaire, conférence, AG :		
Avec repas	80€	190€
Sans repas	40€	50€
Pour les associations locales :		
location le weekend	80€ au delà de 2 locations/an	190€ au delà de 2 locations/an
location en semaine	Gratuit	Gratuit
Pour un Vin d'Honneur :	40€	40€
Chauffage / jour	20€	20€

La mairie se tient à votre disposition
pour tous renseignements relatifs
à une demande de location de salle.

LE SITE INTERNET

Notre site Internet doit être régulièrement actualisé, être convivial et participatif ;
Alors, envoyez-nous vos suggestions par courriel à l'adresse suivante :

mairie@valdumaine.fr



Rendez-vous sur le site Internet officiel de VAL-DU-MAINE :

www.mairiedevaldumaine.fr

REVUE DE PRESSE



Le sous-préfet Cédric Millon découvre la commune



Karine et Jérôme Poirier lancent la fabrication de pâtes à la ferme



Edward Moss dans son jardin fleuri au lieu-dit le Domaine à Épineux-le-Seguin



Tous les mercredis après-midi, ils préparent la décoration de Noël



L'institutrice Hélène Peyron quitte l'école publique



Aïda, un vrai opéra joué en plein air et à la campagne, en Mayenne



Une borne de recharge électrique inaugurée



Pot de départ à la retraite de Jacqueline



Le professeur de gym prend sa retraite

SALLE DES SPORTS

DU PAYS DE MESLAY GREZ



Atelier Jazz, 500 personnes au concert en plein air

MANIFESTATIONS 2019

JANVIER

- V4 au D6** Tournoi futsal
(ASB Foot)
- V11** Assemblée Générale
(Les Zélés de Linières)
- V18** Vœux du Maire de Val-du-Maine
- V25** Assemblée Générale
(Comité d'Animation de Ballée)
- S26** Assemblée Générale
(AFN)
- S26** Critérium Départemental
(Tennis de table)
- D27** Critérium Régional
(Tennis de table)

FÉVRIER

- J7** Galette Génération Mouvement
(Club Bon Accueil)
- V15** Assemblée Générale
(Amicale Laïque - toutes sections)

MARS

- S9** Soirée de Printemps
(Comité des fêtes d'Épineux-le-Seguin)
- S16** Repas gastronomique
(Comité d'Animation de Ballée)

AVRIL

- S13** Loto
(Amicale Sapeurs-Pompiers)
- S20** Ballée Pâtes
(La P'tite Asso)
- V26 au D28** Concours de Belote
(Club des Bleuets d'Épineux-le-Seguin)
- S27** Concours de Pétanque
(Boule Balléenne)

MAI

- V3 au D5** Concours de Belote
(Club du Bon Accueil)
- M8** Finales départementales Poussin/Benjamin
(Tennis de table)
- S18** Après-midi jeux
(Comité d'Animation de Ballée)

JUIN

- S1** Journée escalade à Saulges
(Esculape)
- J6** Pique-nique
((Club Bon Accueil)
- S8** Tournoi de football et repas
(ASB Foot)
- S8** Tournoi de tennis de table
(Tennis de table)
- S22** Concours de Pétanque
(ASB Foot)
- D30** Fête de l'École
(Amicale des Parents d'Elève)

JUILLET

- J18-S20** Opéra « Le Trouvère de Verdi »
(Linière(s))

AOÛT

- V23** Soirée Théâtre
(Comité des fêtes d'Épineux-le-Seguin)
- S24** Assemblée « Communale »
(Comité des fêtes d'Épineux-le-Seguin)

SEPTEMBRE

- S7** Concours de Pétanque
(Amicale des Sapeurs-Pompiers)
- S7** Concert
(Comité d'Animation de Ballée)
- J12** Méchoui
(AFN)

OCTOBRE

- S26** Soirée Châtaignes
(Comité d'Animation de Ballée)

NOVEMBRE

- J14** Repas de fin d'année
(Club du Bon Accueil)
- S16** Sainte Barbe
(Amicale des Sapeurs-Pompiers)
- S23** Repas CCAS

DÉCEMBRE

- S7** Marché de Noël
(Amicale Laïque)
- Date non définie** Arbre de Noël
(Comité des fêtes d'Épineux-le-Seguin)